



Texte CAA Bordeaux jeudi 10 novembre 2022

Elections professionnelles :

Les élections professionnelles devraient être un grand rendez-vous en terme de démocratie sociale. Le passage au vote électronique, associé à la volonté de marginaliser l'action syndicale par le biais de la LTFP, contribue au contraire à complexifier l'accès au vote pour les personnels. Il fragilise ainsi notre représentativité qui donne du poids à nos revendications et à nos interventions pour la défense des personnels. L'administration à ces différents échelons ne se montre pas non plus à la hauteur de l'enjeu. Un retard considérable dans l'organisation locale des élections a été pris. 5 réunions s'échelonnent du 15/09 au 24/11, au fil de la campagne, sans aucune anticipation et beaucoup de questions toujours sans réponse.

Le rectorat refuse par ailleurs de relayer des consignes claires aux équipes de direction en préférant transmettre de simples « recommandations », ce qui accentue l'invisibilisation du scrutin dans les établissements. Ainsi la circulaire transmise reste très évasive et ne fait aucune mention des affichages pourtant obligatoires. L'arrivée échelonnée des notices de vote risque aussi de contraindre de nombreux collègues à une procédure de ressort fastidieuse. Certaines sont même remises directement dans les casiers sans émargement.

Les prochaines batailles devront porter à compter du 16 novembre sur l'affichage des listes et des professions de foi. Il faut aussi interpeler dès maintenant les équipes de direction au sujet des kiosques de votes. 1 ordinateur dédié doit être installé par tranche de 30 collègues dans un lieu assurant « l'anonymat, la confidentialité et le secret du vote ». Espace inexistant dans la plupart des EPLE, cette nouvelle contrainte risque de générer des tensions au sein des équipes si des ordinateurs devaient ne plus être disponibles pour le travail des collègues. Bienfait supplémentaire du vote électronique...

Pendant la période de vote, le Snes-FSU de Bordeaux va organiser sa propre cellule d'assistance à l'attention des syndiqué.es et sympathisant.es pour les opérations de relances et d'aides au vote avec lignes téléphoniques et adresse mail dédiées.

Plan égalité professionnelle :

4 GT (formations, mobilité, VSS et indicateurs-cohorte) ont été organisés sur 3 jours début octobre dans la continuité de ce qui avait été demandé l'année passée par la FSU lors des 1ères discussions avec l'administration. L'absence de documents communiqués en amont pour 3 GT et un calendrier institutionnel saturé (CAEN, CTA et GT préparatoires) n'ont pas permis de faire de ces réunions de véritables temps d'échanges constructifs. D'autant plus que l'administration, par carence de moyens et manque d'ambition, avance lentement et de manière très désordonnée sur ce sujet. Une partie du copil a ainsi déjà été remaniée.

Par rapport au projet de suivi de cohortes présenté par la FSU et retenu par l'administration, il reste encore difficile à mettre en œuvre dans notre académie car peu de stagiaires y sont maintenu.es au terme des affectations. Le rectorat a renoncé à externaliser cette prestation et fera effectuer ce travail par ses propres services.

Le Snes, avec la FSU, doit continuer d'être force de proposition et faire pression sur l'administration pour que celle-ci investisse davantage cette problématique.

Audience « examens » (voir texte CAA 18 mars 2022)

Dans le prolongement des réflexions menées au sein de la CAA l'année passée, et pour approfondir le dialogue avec l'administration sur la question des examens (Brevet, EAF, BAC, BTS) dans le cadre de leurs évolutions suite aux précédentes réformes, le Snes-FSU de l'académie de Bordeaux a obtenu une audience conjointe avec la DEC et un collège d'IA-IPR qui aura lieu le 5 décembre.

Dans l'attente d'avancées nationales sur ces questions en lien avec nos mandats, il existe des marges de manœuvre locales qui peuvent aboutir notamment à des améliorations des conditions de travail et de rémunération des collègues.

Le SNES-FSU doit continuer à réclamer un retour à des épreuves nationales, anonymes et terminales en fin d'année.

Formation continue (voir CAA du 18 mars 2022)

La formation continue est en jeu important pour les enseignant.es. Les élu.es du SNES-FSU doivent donc profiter des CAFIC pour peser à la fois sur ses contenus et son organisation. Pour cela, une enquête sera réalisée auprès de nos syndiqué.es.

Pass culture

Suite au bilan de l'action culturelle au CTA montrant que seulement 12% de la part collective du pass culture avait été consommée, le SNES-FSU compte mieux informer les collègues à la fois sur l'opportunité qu'il représente mais aussi les risques (gestion opaque, désinvestissement des collectivités locales, gestion administrative alourdie à la fois pour les personnels notamment les référents culture mais aussi les petites structures culturelles qui risquent de se désengager, inégalités possible entre les territoires pour s'en saisir).

Le S3 réalisera une enquête auprès des collègues sur la mise en œuvre et l'usage de la part collective du pass culture pour pouvoir interpeller à la fois le rectorat mais aussi les collectivités locales.

Action :

Concernant la journée du 17 octobre, le choix a été fait dans l'académie de mobilisations à l'échelle des départements. Le Snes-FSU participera aux intersyndicales organisées et sera en soutien actif des collègues du Snuep pour amplifier la mobilisation du 18 octobre. L'enjeu est de taille et aura également des répercussions sur les lycées et collèges.

La semaine d'action FSU sur l'éducation prioritaire du 14 au 18 novembre doit être une occasion supplémentaire de faire vivre et rendre visible le travail fédéral en cette période de campagne électorale. Elle doit contribuer à retisser des liens entre collège et lycée autour de problématiques communes.

Durant la semaine du 19 au 25, le SNES-FSU appelle ses syndiqué.es à se mobiliser et à s'engager dans des actions telles que l'organisation d'HIS sur le sujet des violences faites aux femmes.

Le 25 novembre, doit être l'occasion de faire valoir les droits des femmes afin que cessent les violences sexistes et sexuelles. Le SNES-FSU doit continuer à rappeler la réalité des faits malgré les avancées

constatées ces dernières années. Le Snes-FSU de Bordeaux continuera de sensibiliser les collègues sur la question des violences faites aux femmes afin d'élargir la mobilisation sous quelque forme que ce soit et participer aux actions et aux collectifs défendant les droits des femmes.

Les augmentations passées et à venir des factures de fluide (électricité, gaz, fuel...) doivent nous amener à porter une parole forte en CA en demandant aux collectivités responsables l'entière prise en charge de ces augmentations et en refusant surtout tout prélèvement sur le budget pédagogique. Nous rappelons aussi notre mandat de ne pas dépasser les 60 jours de fonctionnement dans le fonds de roulement.

Il nous faut appeler à la riposte face à la future réforme idéologique des retraites que souhaite imposer rapidement le président, projet de réforme rétrograde rejeté fortement par les françaises et les français. Il y a d'autres choix possibles à construire comme le démontrent les mandats de la FSU.

La CAA de Bordeaux dénonce enfin les propos racistes tenus dans l'enceinte de l'Assemblée nationale par Grégoire de Fournas, député du Rassemblement national de Gironde, déjà coutumier du fait quand il était élu du conseil départemental. Ses propos sont ignobles, indignes et inacceptables. Le racisme n'est pas une opinion mais un délit qui doit être sanctionné.